

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2638

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Jeunes ambassadeurs pour son programme d'actions 2011-2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Bernard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mmes Palreja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011**Délibération n° 2011-2638**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Jeunes ambassadeurs pour son programme d'actions 2011-2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'université est identifiée comme une priorité stratégique du plan de mandat 2008-2014 de la Communauté urbaine de Lyon, par la qualité et l'intensité des partenariats entre sphère économique et milieux académiques qui constituent, en effet, un levier essentiel pour le développement de l'agglomération lyonnaise et son attractivité.

Trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

- positionner l'université dans le dynamisme entrepreneurial de la métropole et le transfert de technologies afin de mieux connecter l'université aux milieux économiques par des actions visant, entre autres, au développement de l'esprit d'entreprendre,
- élaborer le schéma de développement universitaire (SDU) qui, au-delà du plan campus, a pour objectif de mettre aux standards internationaux l'offre d'accueil sur les campus de l'agglomération,
- soutenir le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de l'université de Lyon pour former une université de dimension internationale. Cela se traduit par la valorisation de l'appellation université de Lyon sur la scène internationale, en structurant une offre de formation attractive et en offrant un accueil performant aux chercheurs français et étrangers.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'association Jeunes ambassadeurs qui développe un programme spécifique contribuant à la réalisation de ces grands objectifs.

Présentation de l'association

L'association Jeunes ambassadeurs permet aux étudiants étrangers de découvrir le tissu économique et le potentiel scientifique régional ainsi que la diversité de l'offre culturelle par le biais du parrainage d'un cadre ou d'un dirigeant d'entreprise. En contrepartie, les Jeunes ambassadeurs apportent aux entreprises lyonnaises leurs réseaux de contacts dans leurs pays d'origine.

Le programme Jeunes ambassadeurs a été créé en 1999 à l'initiative de dirigeants d'entreprises aidés par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et en partenariat avec les 4 grandes écoles du pôle économique nord-ouest de Lyon, l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), l'Office de tourisme de Lyon et les transports en commun lyonnais. En 2005, ce programme a été confié à l'association Jeunes ambassadeurs.

Depuis la création du programme, il y a 12 ans, plus de 1 400 étudiants issus de 80 pays différents ont adhéré au réseau des Jeunes ambassadeurs de Lyon et de Saint Etienne.

Bilan du programme d'actions pour l'année scolaire 2010-2011

La promotion 2010-2011 a compté 166 étudiants issus de 38 pays différents. 19 grandes écoles et universités et plus de 150 entreprises ont participé à cette promotion. Durant cette année, les actions suivantes ont été conduites :

- recrutement de nouveaux parrains-entrepreneurs et renouvellement d'une partie de l'effectif,
- stabilité du nombre d'établissements d'enseignement supérieur participant au programme Jeunes ambassadeurs,
- création d'un nouveau site internet pour en faire un véritable outil d'animation du réseau (actualités économiques et culturelles, information sur l'avancée des projets portés par les jeunes ambassadeurs, mise en ligne de propositions de stages pour les étudiants, création d'une communauté Facebook),
- développement des actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la lettre d'information économique du Grand Lyon et de la lettre d'information Only Lyon portant sur l'actualité économique et internationale de l'ensemble des partenaires économiques,
- organisation de la soirée de gala et de remise des trophées le 6 avril 2010 à l'Hôtel de ville de Lyon sous la bannière Only Lyon avec diffusion d'outils de communication expliquant la démarche.

La Communauté urbaine a apporté son soutien à l'association Jeunes ambassadeurs en accordant une subvention d'un montant de 18 000 € pour l'année scolaire 2010-2011.

Programme d'actions pour l'année scolaire 2011-2012

Les objectifs pour l'année scolaire 2011-2012 s'inscrivent dans la continuité du plan d'actions 2010-2011 :

- stabilité du nombre de binômes étudiants-entreprises et de la représentation des établissements d'enseignement supérieurs,
- mise en place d'un groupe de travail sur l'animation des anciens jeunes ambassadeurs,
- évaluation des retombées pour le territoire rhônalpin de l'expérience Jeunes ambassadeurs auprès des anciens,
- animation du site internet par la mise en ligne d'actualités économiques et culturelles, d'information sur l'avancée des projets portés par les jeunes ambassadeurs et de propositions de stages pour les étudiants,
- mise en place d'un planning événementiel avec le lancement de nouveaux événements,
- développement des actions d'animation et de suivi du réseau international : diffusion de la lettre d'information économique du Grand Lyon et de la lettre d'information Only Lyon, portant sur l'actualité économique et internationale de l'ensemble des partenaires économiques,
- rapprochement avec le PRES dans le cadre de la politique d'accueil internationale,
- animation et développement du Club des parrains-entrepreneurs,
- organisation de la soirée de gala et de remise des trophées sous la bannière Only Lyon, avec diffusion d'outils de communication expliquant la démarche.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Ce programme participe pleinement aux objectifs de la Communauté urbaine en matière d'enseignement supérieur et contribue au rayonnement international et à l'attractivité de l'agglomération.

Le budget global de l'association est de 103 000 €, assuré par les adhésions de ses membres et les subventions de collectivités locales et de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI de Lyon).

Il est proposé au Conseil de communauté de soutenir cette association en lui attribuant une subvention de 18 000 € pour l'année scolaire 2011-2012.

Budget prévisionnel de l'action pour 2011-2012

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	60 300	Région Rhône-Alpes	18 000
frais divers de fonctionnement	4 830	Communauté urbaine de Lyon	18 000
frais postaux	1 200	Département du Rhône	5 000
honoraires comptables et juridiques	1 700	CCI de Lyon	4 500
grands événements annuels	26 170	Communauté d'agglomération Saint Etienne métropole	5 000
planning de visites et découvertes	2 800	Département de la Loire	5 000
club des parrains-entrepreneurs	2 000	CCI Saint-Etienne Montbrison	5 000
maintenance + hébergement site Internet	4 000	Ville de Grenoble	2 500
		Communauté d'agglomération Grenoble métropole	2 500
		Gaz Electricité de Grenoble	1 500
		<i>Total subventions</i>	<i>67 000</i>
		adhésions entreprises	22 000
		adhésions établissements d'enseignement supérieur	14 000
		<i>Total cotisations des membres</i>	<i>36 000</i>
Total charges	103 000	Total produits	103 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 000 € au profit de l'association Jeunes ambassadeurs pour son programme d'actions 2011-2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Jeunes ambassadeurs définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 048 - opération n° 2029.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.